Le Sud-Ouest
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 2 septembre 2014	Résolution: CA14 22 0354

Résolution demandant l'abandon de la réforme du financement des arrondissements (RFA)

Attendu la réforme du financement des arrondissements (RFA), annoncée le 8 juillet dernier par l'administration du maire de Montréal, et ses impacts sur la capacité des arrondissements de fournir aux Montréalais les services de proximité;

Attendu que la RFA fixe de façon inadéquate la dotation des arrondissements à partir de paramètres et de normes dans 12 secteurs d'activités, notamment les activités culturelles, les bibliothèques, le déneigement, l'eau, les parcs et terrains de jeu, les matières résiduelles et la protection de l'environnement;

Attendu que la RFA impose une révision de la gouvernance qui modifie substantiellement les pouvoirs et compétences des arrondissements et de la Ville centre;

Attendu que la RFA impose dorénavant un partage de revenus autonomes que les arrondissements tirent des activités sur leur propre territoire;

Attendu que la RFA ne prévoit pas d'indexation de la dotation des arrondissements, une demande pourtant maintes fois répétée ces dernières années;

Attendu qu'aucune révision de la réforme n'est prévue avant cinq ans;

Attendu que la RFA affectera particulièrement les arrondissements, comme Le Sud-Ouest, qui sont composés en grande partie de populations vulnérables;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaut, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest exprime son désaccord avec la réforme du financement des arrondissements (RFA), telle qu'annoncée par l'administration du maire de Montréal, et demande son abandon;

Que la dotation des arrondissements soit indexée dès 2015;

Que la Ville centre et les arrondissements collaborent au cours des prochains mois à une nouvelle mouture plus acceptable;

Et que copie de cette résolution soit transmise aux éluEs des 18 autres arrondissements montréalais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ